

# Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale

## Un soutien au quotidien

Le technicien de l'intervention sociale et familiale intervient auprès de personnes qui ont besoin d'aide lors de circonstances particulières : décès, hospitalisation, grossesse pathologique, naissance, longue maladie, handicap, difficultés sociales, etc. Il accompagne les familles, les personnes en situation de handicap ou en situation d'exclusion. Son objectif est de préserver leur autonomie et de les soutenir, en les aidant dans leur quotidien.

Ces interventions s'effectuent principalement au domicile de la famille dans son environnement proche.

Il contribue au développement de la vie familiale et soutient tout particulièrement la fonction parentale par exemple en aidant à prendre soin du nourrisson si les parents sont dans l'impossibilité temporaire de faire face au quotidien (hospitalisation, handicap, etc.).

Il peut intervenir dans le cadre de la protection de l'enfance, à la demande des services du département quand il y a notamment maltraitance, violence ou divorce difficile.

Lorsque la garde de l'enfant est retirée aux parents, il peut être amené à participer aux visites en présence de tiers et à en assurer le bon déroulement.

### Aptitudes

- Des capacités d'adaptation et d'autonomie
- Le sens de l'organisation et des responsabilités
- Une aptitude aux relations
- Le sens du travail en équipe
- Un équilibre physique et psychologique

### Exercice professionnel

À ce jour, les principaux employeurs sont les associations d'aide à domicile. En effet, le lieu principal des interventions est le domicile, toutefois celui-ci doit être compris au sens large de lieu habituel de vie, ce qui justifie les interventions également dans les établissements sociaux ou médico-sociaux (foyer de l'enfance, maison parentale, maison d'enfants, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale...).



## DIPLOME D'ÉTAT DE NIVEAU 4 Durée 2 ans

Formation initiale - Formation continue  
Apprentissage - VAE  
RNCP 4503- CPF 243499

### SÉLECTION

- ☎ 02 31 54 42 08
- ✉ [selection@irtsnormandiecaen.fr](mailto:selection@irtsnormandiecaen.fr)

### INFORMATION - ORIENTATION

- ☎ 02 31 54 42 05
- ✉ [blemore@irtsnormandiecaen.fr](mailto:blemore@irtsnormandiecaen.fr)

Sur notre site... Réunions Information-Orientation

INFOS  
COLLECTIVES

Tous les mois

En présentiel ou en visio

Sans inscription



## ● PRÉREQUIS

- Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation.
- Pour entrer en formation, le candidat doit réussir l'épreuve d'admission

## ● INSCRIPTION

Sur notre site internet  
[www.irtsnormandiecaen.fr](http://www.irtsnormandiecaen.fr)

## ● CALENDRIER

Rentrée tous les deux ans (les années paires)

## ● COÛT ET FINANCEMENT

Informations sur :  
[www.irtsnormandiecaen.fr](http://www.irtsnormandiecaen.fr)

## Conditions d'admission

### Épreuve orale d'admission

Un entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention.

## Organisation de la formation

### Durée

2 ans

> 950 heures en centre de formation

> 1 050 heures en stage.

Pour les personnes en situation d'emploi ou en apprentissage, un seul stage hors employeur de 8 semaines maximum.

La répartition des lieux de stages dans la région implique la mobilité des étudiants.

### Lieu

IRTS Normandie-Caen à Hérouville Saint-Clair (14)

### Contenu de la formation

- **DF1** : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours - 420 heures
- **DF2** : Accompagner le(s) parent(s)/ futur(s) parent(s) dans la fonction parentale - 380 heures
- **DF3** : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours - 150 heures

- **Bloc 1** - Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours. Présentation et soutenance d'une note de réflexion sur le parcours de formation.
- **Bloc 2** - Accompagner le(s) parent(s)/ futur(s) parent(s) dans l'exercice de la fonction parentale. Présentation et soutenance d'un dossier de pratiques professionnelles.
- **Bloc 3** - S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours. Épreuve écrite sur une étude de cas.

### Validation et certification

Le diplôme, délivré par la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), est composé de six Domaines de Certification qui correspondent aux trois blocs de compétences. Chaque bloc de compétences doit être validé séparément par une note d'au moins 10 sur 20.